

Compte rendu du Conseil municipal du 6 juillet 2011

Absents excusés : Marie Abano, Nathalie Lajus, Diane Lacheray, Patricia Cavalier, Gilbert Damiani, J. Louis Berlon, Eric Courrouy.

Secrétaire de séance : André Dupéré

Les comptes-rendus des séances du 31 mai et 17 juin, adressés avec la convocation, sont adoptés à l'unanimité.

1-Compte rendu des commissions :

Commission « liaisons douces » :

Dans la zone du bourg, il y a beaucoup de passages à exploiter. Des panneaux signalétiques pourraient être mis en place. Dans un second temps, il sera question de mettre en service la liaison stade - lac de Luc.

La commission prévoit de réaliser un « schéma directeur » des liaisons douces. Des aides du Département peuvent être obtenues sur ce projet, mais nécessiteraient de faire appel à un bureau d'études, puis de se greffer sur des dispositifs existants, à rayonnement extra-communal (chemin de Saint Jacques de Compostelle, par exemple). Il pourrait aussi être question de réfléchir à l'échelle du périmètre de la Communauté de communes.

Il est envisagé dans un premier temps de ne pas différencier les futures voies piétonnes de celles des cyclistes, pour éviter les surcoûts. Le dispositif sera testé pendant une année pour voir s'il y a des utilisateurs potentiels.

Il faut prévoir de rencontrer les propriétaires privés concernés par ce projet.

Commission vie associative :

Journées du patrimoine 2011 : thème du « voyage dans le temps ». La commission regrette le manque de personnes s'investissant pour cette manifestation organisée chaque année et la fréquentation inégale.

La commission propose de ne plus organiser la manifestation chaque année. Le Conseil y est favorable.

Elaboration d'un petit dictionnaire des associations : les associations n'ont pas répondu à l'appel de la commission.

Téléthon 2011 : P. Lartigau est désigné élu coordinateur du Téléthon, qui aura lieu le 1^{er} week-end de décembre. M. Révy est le responsable associatif de la manifestation. Il faut une association support pour la gérer : comité des fêtes et syndicat d'initiative s'associeront pour mener à bien cette tâche. Un courrier d'information va être adressé aux associations pour leur demander de faire des propositions.

Commission éducation jeunesse :

L'effectif prévisionnel pour la rentrée de l'école élémentaire est de 154 élèves. Les élèves seront comptés par les services de l'Inspection Académique à la rentrée ; la décision éventuelle de l'ouverture d'une classe supplémentaire sera donc prise à la rentrée. Le service technique préparera une nouvelle classe cet été, dans cette éventualité.

La directrice souhaitait l'achat des livres pour les CM2 : cette action peut être menée par les enseignants, qui disposent d'une dotation annuelle allouée par la mairie pour le fonctionnement des écoles.

Travaux de réfection de la toiture de l'école élémentaire : un appel d'offre est en cours.

La maternelle comptera 97 élèves dont 3 handicapés à la rentrée prochaine. 5 enfants seront acceptés en TPS (les moins de 3 ans les plus âgés).

Le goudronnage de la cour sera réalisé cette année. La demande des enseignants de mettre en place des grillages plus hauts sera étudiée au budget 2012.

Un des enseignants de la maternelle propose de construire un site internet de l'école. Ce site sera « hébergé » par le site internet communal qui vient d'être mis en service par l'ALPI.

Les élus se réuniront fin juillet pour travailler sur le devenir des écoles, et les aménagements rendus nécessaires par l'augmentation constante des effectifs. Cette réflexion sera globale, incluant le temps scolaire et les services publics du temps périscolaire.

Conseil d'administration du collège : il est malheureusement constaté qu'une famille sur quatre a déposé une demande d'aide financière auprès des assistantes sociales cette année. Les parents d'élèves du collège (F.C.P.E.) vont offrir à la rentrée prochaine un spectacle interprété par « la Source », ayant pour objectif de sensibiliser les élèves sur les thèmes de la drogue, l'alcool et la sexualité.

Les effectifs du collège augmentent eux aussi de façon constante.

2- Délibérations

1. Adoption des tarifs des repas de cantine pour l'année 2011/2012 :
 - 1 à 2 enfants : 2.65€
 - 3 enfants et plus : 2.45€
 - Enseignants : 4.10€
2. Adoption du tarif du repas pris à la cantine par les personnels communaux et les stagiaires des écoles : 2.45€
3. Adoption du tarif de participation aux frais de fonctionnement de la cantine par les familles relevant du PAI : 1.05€.
4. Renouvellement de la convention pour la participation financière de la Communauté de communes, pour l'accueil à la piscine des enfants des écoles primaires, du centre de loisirs et du collège.
5. Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : à l'unanimité le Conseil s'oppose à l'adhésion de la commune de Labatut à la Communauté de communes du pays d'Orthe au 1^{er} janvier 2012, en l'état actuel des coopérations existantes.
6. Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : à l'unanimité le Conseil rejette la proposition de transfert des compétences scolaires à la Communauté de communes de Pouillon.
7. Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : à l'unanimité le Conseil soutient la position de l'Association des Maires Ruraux de France et s'oppose à la réforme territoriale.
8. Le Conseil approuve le montage financier prévisionnel du SYDEC pour la création d'un éclairage public aux abords du hall des sports et des arènes. La participation communale représentera 6 227€ sur un montant total de 21 646€.
9. Le Conseil prend note du paiement obligatoire des frais de justice d'un montant de 800€, dans le cadre de l'affaire de l'antenne SFR, suite à la décision du Juge Administratif (suspension des travaux).

10. Le Conseil décide d'inscrire en section d'investissement les dépenses d'achat de matériaux pour la réfection du local de la JUMP au hall des sports pour un montant HT de 798€.

3-Informations diverses :

- Erreurs matérielles du PLU : une nouvelle rencontre entre le Maire et les services de l'Etat a eu lieu. Une procédure de Modification Simplifiée (n°2) sera lancée fin 2011 pour des erreurs avérées de cartographie. Toutes les autres erreurs de zonage (parcelles trop petites) ne peuvent être corrigées que dans le cadre d'une procédure de révision générale. Or il faut un intérêt public pour pouvoir la lancer.
- Apprentis au service du fleurissement : 2 des 3 apprentis accueillis par la commune ayant obtenu leurs diplômes (BTS et BAC PRO), un seul poste sera maintenu en 2011/2012. Les frais de scolarité représentent pour le budget communal 800€ par an par élève.
- Espace Bientz : des rappels seront fait prochainement aux associations utilisatrices du bâtiment, en termes de respect des règles d'hygiène, et des conditions de mise à disposition et de location.
- Projet de stockage de gaz souterrain : un débat public sera organisé d'octobre 2011 à janvier 2012. D'ores et déjà le Président de la Commission Nationale de Débat Public a laissé des coordonnées en mairie pour les personnes intéressées.
- Antenne SFR : la SEPANSO a déposé plainte à son tour. Le mémoire de réponse sera préparé par l'avocat (Maître Lucy) de la commune. Le Conseil tient à rappeler que le terrain sur lequel doit être implantée l'antenne n'est pas un terrain communal. Il a été acheté par SFR à un propriétaire privé et se situe en zone rurale.
- Zone d'activité du lac : les réunions de préparation des travaux de viabilisation ont débuté. Les travaux auront lieu en janvier 2012.
- L'association Sinéquanone propose de mettre en place à Pouillon une résidence d'artistes, pour promouvoir les jeunes sortis des écoles d'art. La commission chargée des manifestations culturelles étudiera la demande.
- Le règlement intérieur du multi accueil a été mis à jour. Il devient règlement de fonctionnement et sera soumis à approbation de la PMI et de la CAF des Landes.
- Construction de la couverture de la terrasse du club de pétanque : l'entreprise Dubecq a été retenue, pour un montant de 13 581,90€ HT.
- Le nouveau site internet : les élus sont invités à le consulter pour repérer les éventuelles coquilles.
- L'opération du « savoir nager » proposée à la piscine municipale ces dernières années doit être annulée faute d'inscrits. Une formule différente sera proposée en 2012 pour l'apprentissage de la nage.
- Un Label Handisport vient d'être obtenu à la piscine.
- La commission des finances se réunira en septembre pour préparer la délibération à prendre en raison de la réforme des taxes d'urbanisme.
- La commission éducation jeunesse se réunira le vendredi 29 juillet 20h30.

La séance est levée à 00h45